

Communiqué de presse

Sécurité sociale / Mutuelle / Santé / Etudiant / Projet de loi

- Projet de loi relatif à la suppression du régime étudiant - 2 étudiants sur 3 déclarent que le régime délégué de sécurité sociale est une bonne chose

Paris, le 14 novembre 2014 : Alors qu'une proposition de loi visant à supprimer le régime étudiant sera étudiée ce mardi 18 novembre au Sénat, une enquête réalisée par l'institut CSA pour emeVia, le réseau des mutuelles étudiantes de proximité, remet en cause l'ensemble des arguments avancés par les détracteurs du régime.

Les étudiants, attachés aux acquis sociaux du régime étudiant

Loin des revendications de suppression du régime voulu par la Sénatrice UMP, Catherine Proccacia, **2 étudiants sur 3 déclarent que le régime délégué de sécurité sociale étudiante, géré par les étudiants est une bonne chose.** A cela plusieurs raisons. Les étudiants interrogés estiment à :

- **73 % que le régime permet une autonomie dans la gestion de leur santé** (pour les étudiants affiliés au réseau emeVia : 81 %)*.
- **72 % que le régime permet de gérer leur santé en toute confidentialité** (emeVia : 78 %). La fin du régime qui se solderait par un rattachement des étudiants au centre de leurs parents supprimerait toute confidentialité des soins.
- **68 % qu'il permet d'avoir le choix entre plusieurs mutuelles** (emeVia : 76 %).
- **61 % qu'il permet d'avoir des interlocuteurs à l'écoute et proche de leurs préoccupations** (emeVia : 70 %).

67 % des étudiants sont satisfaits de leur mutuelle étudiante

Les étudiants déclarent être satisfaits des mutuelles étudiantes à 67 %, ce chiffre monte à 78 % pour les étudiants gérés par le réseau emeVia.

Interrogés également sur les principales critiques émises à l'encontre des mutuelles, notamment sur leur qualité de service, les étudiants émettent là aussi un avis contraire aux chiffres avancés par l'UFC que Choisir et la Cour des Comptes. Dans le détail, les étudiants sont satisfaits à :

- 79 % de la facilité d'inscription à la mutuelle étudiante (emeVia : 81 %)
- 70 % de la proximité avec les universités et les écoles (emeVia : 75 %)
- 62 % du délai de création de la carte Vitale (emeVia : 70 %)
- 61 % du délai de remboursement des soins (emeVia : 70 %)
- 58 % de la prise en compte des demandes et réclamations (emeVia : 64 %)

Ahmed Hegazy, Président du réseau emeVia : « Ces résultats démontrent que le régime étudiant correspondant toujours aux besoins et aux attentes des étudiants. Ils *démontrent également et une fois de plus, l'excellente qualité de service du réseau emeVia qui se traduit par une satisfaction globale 80 % de ses affiliés. Le régime étudiant ne doit donc pas être remis en question à l'aide d'arguments fallacieux. Au contraire, je déplore l'attitude irresponsable du syndicat la FAGE qui mène depuis plusieurs mois une campagne de désinformation dans un but clientéliste à la veille d'élections universitaires. D'ailleurs, les étudiants ne s'y trompent pas, dans cette enquête seuls 2 % des étudiants se déclarent proche de la FAGE ».*

*Distinction des résultats de l'enquête en fonction du centre payeur de sécurité sociale auquel l'étudiant est affilié.

Méthodologie de l'Etude :

Echantillon national représentatif de 800 étudiants interrogés par internet (système CAWI) du 5 au 12 novembre 2014 selon la méthode des quotas basée sur les critères de sexe, d'âge et de niveau de diplôme après stratification par régions et catégories d'agglomération.

[Enquête complète cliquez ici](#)

Contact presse :

Benjamin Chkroun – Délégué général
Tel. : 06 63 58 77 09 – email : chkroun@emevia.com

A propos d'emeVia

EmeVia, la sécurité sociale des étudiants, est depuis le 8 mars 2012 la nouvelle dénomination de l'Union Nationale des Mutuelles Etudiantes Régionales (USEM). EmeVia (www.emevia.com) représente les mutuelles étudiantes de proximité membre du Réseau national emeVia : MEP, MGEL, SEM, SMEBA, SMECO, SMENO, SMERRA, SMEREB, SMERAG, VITTAVI

Les mutuelles étudiantes ont trois missions principales:

- La gestion du régime de Sécurité sociale
- L'offre d'une garantie complémentaire santé
- La mise en place d'actions en promotion de la santé

Elles gèrent ainsi le régime de Sécurité sociale de près de 850 000 étudiants et offrent une complémentaire santé à près de 250 000 d'entre eux. Chaque année, plus de 1 200 actions de promotion de la santé étudiants et 420 000 d'entre eux échangent personnellement avec un animateur santé.